

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et autres Départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	U AN..... 3 fr 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

30 Octobre — Le grand duc Alexis de Russie, frère du Czar, accompagné du duc de Leuchtenberg, son aide de camp, est reçu à l'Élysée par M. Carnot, Président de la République.

— Accidents de chemin de fer. Déraillement d'un train de marchandises à Lille, d'un train de voyageurs à Plougouven (Finistère). — Collision sur la ligne d'Épinac aux Laumes. Cinq blessés.

— Dérailllements à Madrid et à Lisbonne. Plusieurs blessés.

31 Octobre — Interpellation de M. Ernest Roche député de la Seine, au sujet de la détention de M. de Lafargue, candidat socialiste à Lille. M. Clémenceau prononce un discours assez agressif auquel répond M. de Freycinet. L'interpellation est close par le vote d'un ordre du jour pur et simple accepté par le gouvernement.

— Interpellation de M. Basly, sur la grève des mineurs de Vicogne; le vote d'un ordre du jour pur et simple termine la discussion.

— Terrible tremblement de terre au Japon. 7,000 victimes; 23,000

maisons détruites,

— Tentative d'assassinat dans l'express venant du Havre à Paris.

— Déraillement d'un train de marchandises à Puy-l'Évêque. — Collision d'un train de marchandises près de la gare de Douai. Dégâts matériels.

1^{er} Novembre — Accident de chemin de fer à Mouy (Oise). Un train de marchandises est pris en écharpe par le train de voyageurs venant de Creil. Autres accidents, sans importance à Narbonne et à Libourne.

— Cérémonie commémorative de la prise du Bourget par les francs-tireurs de la Presse et les marins.

— Drame de Nogent. Un employé du ministère des Finances est tué par sa maîtresse qui se donne ensuite la mort auprès de son amant.

2 Novembre — Drame de Rouen. Un ancien employé de la police de Rouen, révoqué de ses fonctions et séparé de sa femme, attire cette dernière dans un guet-apens et tente de la tuer à coups de revolver. L'état de la victime est très grave.

— Drame de Verdun. — Un mari trompé par sa femme, surprend son rival et le tue à coups de sabre.

2 Novembre — Collision à la gare internationale de Cerbère, entre un train en manœuvre et un tram de marchandises. Autres accidents sans importance à Argenteuil et à la gare de Coudrien.

3 Novembre — Accidents de chemin de fer à Tours et à Coursan, Une victime.

— Déraillement de l'express de Roumanie, entre Jassy et Padskany. Neuf tués et vingt blessés.

— Les communes de Châteauneuf, le Vésinet et le Pecq, sont visitées par des bandes de dévaliseurs.

— Un gardien d'une maison de santé, près de Bordeaux est assassiné par un fou furieux, pendant la nuit.

4 Novembre — Inauguration rue du Fouarre, à Paris, du buste de Lazare Carnot, fondateur de la Société pour l'Instruction élémentaire.

— Dernière journée de la série de fêtes données à Brest en l'honneur des marins russes.

— Grave accident de chemin de fer à la gare de Conty (Somme). Six blessés. Dégâts matériels importants.

— Découverte dans une cave de la rue de Charonne, à Paris, du cadavre décapité d'un homme complètement nu

— Un propriétaire de Mont-Saint-Fort, (Gironde) tue sa femme et son beau-père à l'aide d'un fusil et se fait ensuite sauter la cervelle.

5 Novembre — Mort de M. Félix Brunier, député d'Annecy, par suite d'un accident de chasse.

— Nouvelles révolutions au Brésil. Le Président dissout le congrès. La loi martiale est proclamée.

— Arrestation de l'assassin présumé de la rue de Charonne.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Nous trouvons dans le *Bulletin officiel* de la Société d'encouragement des documents statistiques dont les suivants peuvent intéresser nos lecteurs.

Après avoir relevé les sommes gagnées en courses plates jusqu'au 31 octobre, par MM. Edmond Blanc 562,468 fr. 80 et Michel Ephrussi 439,442 fr. 45, etc il cite les noms des gentlemen qui ont gagné le plus de courses :

En plates :

M. de Clément Tonnerre . . . 17

M. Clément Duval 15 etc.

En obstacles :

M. Clément Duval est le premier avec 26, total, qu'aucun gentleman n'avait encore atteint jusqu'à présent.

Ce succès vraiment merveilleux dans une carrière qui exige tant d'énergie, de courage et de sang-froid sera suivi avec plaisir par nos lecteurs qui, presque tous connaissent, sinon M. Clément Duval, au moins sa famille si nombreuse à Dammartin et aux environs.

— C'est aujourd'hui, 8 novembre, que doit avoir lieu dans les salles de l'hôtel Ste-Anne, l'exposition générale de chrysanthèmes dont nous avons donné le programme dans un de nos précédents numéros.

A en juger par les préparatifs qui ont été faits, cette exposition promet d'être des plus intéressantes, tant par la variété que par le choix des plantes qui sont appelées à y figurer,

— Auguste Aveline dont on connaît les escapades a comparu mercredi dernier devant le tribunal correctionnel de Meaux.

On sait que ce garnement qui n'est

agé que de dix-sept ans, a toujours causé de grands ennuis à sa famille. Dans ces derniers temps, il vola successivement sa grand-mère, sa sœur, puis sa tante, Mme Veuve Barbou, chez laquelle il s'introduisait par la fenêtre. Espérons que les quatre mois de prison qui lui sont infligés lui donneront à réfléchir.

VILLENEUVE

Le nommé Dufrenoi Henri Désiré, journalier, âgé de 33 ans, sans domicile ni résidence connus, a été surpris la semaine dernière à Villeneuve-sous-Dammartin, en état de mendicité. Il gagne à cela un mois de prison, que lui inflige le tribunal correctionnel de Meaux.

LE MESNIL-AMELOT

Le fameux Léonard Van Praet, dont nous avons annoncé les exploits la semaine dernière, a comparu mercredi dernier devant le tribunal correctionnel de Meaux, qui, pour l'apprendre à être moins sauvage une autre fois, l'a gratifié de trois mois de prison.

ERMEONVILLE

On lit dans le *Journal de Senlis* :

Il y a quelques jours procès-verbal a été dressé contre Louis Simar, âgé de 49 ans, et Joséphine Patrice, femme Loury, 34 ans, tous deux d'Ermeonville, pour outrage public à la pudeur. La femme Loury se livre, paraît-il, journalièrement à la prostitution, et il serait à souhaiter que le pays fut débarrassé pour longtemps de cette scandaleuse personne.

MESSY

Le 26 octobre dernier, le nommé Beugras Georges, relieur, âgé de 56 ans, étant de passage dans la commune de Messy, entra à l'auberge

Geoffroy et se fit servir une absinthe après laquelle il commanda un copieux repas.

Au moment de passer à la caisse, il déclara à l'aubergiste avec une certaine franchise, que s'il avait l'estomac garni, il n'en était pas de même de sa bourse qui était absolument vide.

Traduit en police correctionnelle sous la prévention d'escoquerie, Beugras, qui n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'il a déjà à son actif seize condamnations pour faits de ce genre, a été condamné cette fois à six mois de prison et 16 fr. d'amende.

MONTÉPILLOY

Du même Journal :

Le 18 octobre dernier, le nommé Livin, manouvrier, était, vers dix heures du soir, dans l'auberge Waterlier, de Montépilloy lorsqu'à sa sortie, il fut assailli par deux individus, Jean-Baptiste Collet et Mennechez, légèrement pris de boisson. Ceux-ci frappèrent sans provocation à coups de pierre sur la tête de Livin, et lui ont causé des blessures assez graves pour l'empêcher de se livrer au travail depuis cette époque.

Les auteurs de cette brutale agression ont reçu la visite de la gendarmerie.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

— Une remarque fort juste signalée par un lecteur :

Je reçois un pli chargé déclaré 600 francs. Avant de signer le livre du facteur je veux m'assurer que le pli contient bien la somme annoncée, car enfin on a vu des cas où la somme avait été subtilisée bien que l'enveloppe et ses cachets fussent intactes en apparence. Or le facteur s'y oppose énergiquement et refuse de laisser le pli; même



Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

Notice :

CB :

SHAS



0 00000 089340

il le reprend brutalement lorsqu'il vous voit prêt à l'ouvrir, affirmant que ça ne doit pas se faire !

Est-ce très sensé ?

Pourtant, ma signature sur le livre de poste constitue de ma part un reçu de la somme ; or, quelle réclamation puis-je faire utilement, alors que j'ai déclaré avoir reçu « la lettre et la somme » — alors que j'ai seulement la lettre, la somme ayant été dérobée dans le parcours ?

Il y a là, en effet, une question qui intéresse tout le monde et qu'on serait heureux de voir trancher par l'administration.

CONSEILS AUX VOYAGEURS EN CHEMIN DE FER

Le public s'est ému avec raison des nombreux accidents de chemin de fer qui, depuis quelque temps, se reproduisent presque journellement et menacent d'achever la dépopulation de la France à bref délai.

Collisions, déraillements, effondrements de ponts, de tunnels, sont les grandes plaies du jour.

La première chose à faire, en montant dans le train, dit un de nos confrères, c'est son testament.

« C'est surtout en fait de trains de chemin de fer qu'il faut éviter d'en être réduit aux extrêmes ; ils se touchent avec une déplorable fréquence ; choisissez donc un wagon du milieu et prenez place dans son compartiment le plus abrité. Vous éviterez de la sorte les dangers de la plupart des collisions qui, d'ordinaire, écrabouillent seulement quelques wagons de la tête ou de la queue ; mais il vous reste les chances d'une prise en écharpe, somme toute, assez fréquente, aux bifurcations. Cette petite part laissée à l'imprévu ne manque pas de piquant ni même parfois de contondant.

La statistique démontre que dans les rencontres de trains la plupart des

blessures se font aux jambes ou à la tête.

Il n'y a pas là, comme on pourrait le croire, une simple question de mode ou de convenance, car cela tient à des causes purement mécaniques.

C'est d'ordinaire à l'effondrement brusque du plancher et au resserrement subit des banquettes qu'est due la fracture des jambes : ayez donc soin de tenir les vôtres au-dessus de la zone dangereuse et, autant que possible, à la hauteur de l'œil. Ça gênera peut-être vos voisins, mais la santé avant tout.

Quant aux lésions crâniennes, elles proviennent en général de l'entrechoquement des têtes les unes contre les autres ; on y pare facilement en adoptant pour casquette de voyage une cape à bourlet dans le genre de celles que portent les enfants, mais de dimensions et de résistance proportionnées à l'intensité des chocs éventuels.

Il serait prudent aussi de ne porter en chemin de fer que des costumes doublés avec quelques couches de liège, de gutta percha, et capitonnés de plaques de ouate d'une épaisseur convenable ; 15 à 20 cent suffisent généralement pour les cas ordinaires.

Je crois pouvoir affirmer, dit en terminant notre gai confrère, que la stricte observance de ces préceptes raisonnés suffira pour placer le voyageur dans les conditions de sécurité les plus favorables.

TOUJOURS A PROPOS D'ACCIDENTS

Les accidents des chemins de fer :

Qu'on nous pardonne de profiter des récents événements de chemins de fer pour rappeler l'anecdote suivante :

Une jeune Américaine dont le mari avait été tué dans un accident de chemin de fer, avait reçu, sans déplaisir,

de la Compagnie en cause 10,000 fr. d'indemnité. Mais, apprenant qu'un voyageur avait obtenu 20,000 fr. pour une jambe perdue dans la même catastrophe, elle se rendit dans les bureaux de la Compagnie pour se plaindre de cette inexplicable faveur.

— Comment se fait-il, monsieur, dit-elle à l'employé du contentieux, chargé de l'affaire, que vous donniez 20,000 fr. pour une jambe et que vous ne m'ayez alloué que 10,000 fr. pour la perte de mon mari ?

— Madame, répondit aimablement l'employé, la raison est fort simple : 20,000 fr. ne rendront pas au pauvre homme une nouvelle jambe, tandis que pour 10,000 fr. vous pourrez vous procurer un autre mari quand vous voudrez . . . peut-être meilleur que le précédent.

La dame qui était jeune, rougit légèrement et se retira satisfaite de l'explication.

HUGUES de BULLES

COMTE DE DAMMARTIN

(Suite)

Le départ de Guy donna lieu à des scènes regrettables provoquées par ses ennemis. La populace ameutée contre lui l'accabla d'outrages et d'insultes grossières : sa demeure fut livrée au pillage sans que personne tentât d'y mettre ordre.

Le pape en apprenant cette nouvelle, prononça l'interdit général de toute la ville, mais l'année suivante, Grégoire VII qui avait succédé à Alexandre II, s'étant fait rendre un compte exact de la situation de la ville de Beauvais, écrivit au roi Philippe pour le prier de rappeler l'évêque et d'ordonner la levée du séquestre ainsi que la réparation des dommages causés, s'offrant à la prière

de Guy, de renoncer à la restitution des terres de Longueil et de Berthecourt retenues par Lancelin. Après avoir obtenu satisfaction, le pape leva l'interdit de la ville de Beauvais et exhorta les habitants au respect envers leur évêque qui fut réintégré peu de temps après dans sa ville épiscopale où il reçut un accueil sympathique.

Quoique péniblement frappé de la façon dont l'avait traité son impitoyable adversaire, Guy se montra résigné et même généreux envers la famille de Dammartin.

Des affaires particulières l'avaient appelé à Montdidier dans le courant de l'année 1073, et il séjournait dans cette ville en compagnie de plusieurs ecclésiastiques, au nombre desquels se trouvait Thibaut abbé de St-Lucien lorsqu'il apprit que Goscelin, surnommé l'enfant de Bulles, (c'est-à-dire l'héritier de la seigneurie) l'un des membres de la famille de Dammartin, était dangereusement malade et que ses jours étaient en danger. Il se rendit aussitôt avec l'abbé de St-Lucien au château de Bulles auprès de l'illustre malade qui fut si touché de cette double visite, que pour en témoigner sa reconnaissance, il dit au vénérable prélat : « je remets entre les mains de votre sainteté, au profit de l'abbaye de St-Lucien, j'offre, livre et concède, à titre de donation, d'offrande et d'aumône, pour le soulagement de mon âme et de celle de mes parents, la moitié du fief que je possède à Haucourt, (1) par droit de succession, avec ses hâtes, ses terres, ses bois, le droit de justice et autres privilèges qui y sont attachés, à la charge par les religieux de célébrer chaque anniversaire et de se souvenir de moi dans leurs prières après que mon corps aura reçu la sépulture dans leur abbaye ».

Cette donation fut rédigée en présence de Hugues de Bulles, comte de Dammartin, et de Mathieu, oncles du testateur.

Goscelin étant mort peu de temps après, son corps fut inhumé, selon ses dernières volontés, dans l'église de l'abbaye de St-Lucien, et le jour des funérailles, ses oncles : Hugues, comte de Dammartin, Mathieu et Payen, présenterent l'acte de fondation sur l'autel, en présence de tous les religieux et suivant la coutume, confirmèrent solennellement le vœu de donateur. (2)

Depuis cette époque, Lancelin se montra très bienveillant pour l'évêque de Beauvais et fut l'un des seigneurs qui, en 1078, l'accompagnèrent à Gerberoy pour solliciter du roi Philippe (3) des lettres confirmatives de la fondation de l'abbaye de St-Quentin. (4)

(à suivre) E.L.

1 — Village du canton de Soissons (Oise)

2 — Delettre Hist. du diocèse de Beauvais T. 1 p. 503.

3 — Raoul, fils d'Oylard de Dammartin, assistait avec plusieurs autres seigneurs aux obsèques d'un noble militaire nommé Goscelin, dit l'Enfant, fils d'Ascelin de Bulles, lesquelles se firent en l'abbaye de St-Lucien le IV^e des Ides de juillet 1075 (cartulaire de l'abb. de St-Lucien fol. 413)

4 — Cette abbaye avait été fondée par Guy évêque de Beauvais, l'an 1067. Elle était située à l'ouest de Beauvais, entre le village de St-Just-lès-marais et l'abbaye de St-Lucien.

LA PUCE ET LA MOUCHE

Légende russe

La puce et la mouche se rencontrèrent ; la puce revenait de la campagne et la mouche allait à la ville.

La puce regarda la mouche et ne la reconnut pas, toute sèche, le ventre plat et les pieds longs.

La mouche s'étonna aussi de la puce tout aplatie et bossue.

— Bonjour, lui dit la puce, d'où viens-tu ?

— Je viens de la ville, répondit la mouche.

— Et pourquoi es-tu devenue si sèche? ajouta la puce,

— Parce que, reprit la mouche, on ne vit pas bien là-bas.

— Et pourquoi cela ?

— On y est trop propre; on entre dans une riche maison, et l'on se dit: Voilà où je vais bien me nourrir. Mais le repas terminé, deux domestiques arrivent (qui enlèvent tout, en mangeant une partie, et ce qui reste sur la table est lavé, nettoyé. D'autres fois, on va chez un pauvre; il n'a pas toujours de quoi manger pour lui-même, mais malgré cela il est propre: on lave chez lui la moindre chose. Alors je me suis décidée à quitter la ville, je vais de nouveau à la campagne; là, du moins, si la nourriture est plus simple, la vaisselle n'est pas si bien lavée. Eh bien, et toi, petite tante, comment vis-tu là?

— Oh! répondit la puce, cela ne me va pas non plus à la campagne; les gens dorment peu et deviennent très maigres; on saute sur le banc, ou sur le poêle, et l'on ne trouve rien à manger; si, par hasard, on mord sur quelque chose, vite les gens se lèvent, courent aux champs où ils passent parfois les nuits. Alors, je vais à la ville; peut-être trouverai-je plus facilement à me nourrir là-bas,

— Va! va! ma petite, ce séjour convient à ta profession; tu y trouveras des gens très gras et qui dorment jusqu'à midi. Je me suis trouvée un jour avec une puce, elle avait tellement sucé la chair des barines qu'elle pouvait à peine se trainer.

— Alors, adieu! fit la puce, j'aurai peut-être la même chance: comment ne trouverais-je pas à bien vivre, là où il n'y a que des dormeurs?

La puce sauta jusqu'à la ville, et la mouche vola du côté de la campagne.

COMTE LÉON TOLSTOÏ

BOHÉMIENS

Des bohémiens sont campés
Tout là-bas sur la grand'route,
pittoresquement groupés
Des Bohémiens sont campés,
Ramassis de mal-nippés,
Truandaille qu'on redoute,
Des Bohémiens sont campés
Tout là-bas sur la grand'route.

Pour tentes: d'affreux haillons,
Des oripeaux et des loques,
Des puces par bataillons,
Pour tentes: d'affreux haillons;
Pour femelles: des souillons
Qu'ornent quelques pendeloques
Pour tentes: d'affreux haillons,
Des oripeaux et des loques.

Des tignasses de bisons
Qui feraient pâlir la houille.
Des yeux pleins d'ardents tisons.
Des tignasses de bisons,
Répugnantes garnisons,
Où le peuple pou se grouille.
Des tignasses de bisons
Qui feraient pâlir la houille.

Vrais héros de guet-apens,
Sous leur crasse et leur vermine;
Obséquieux et rampants,
Vrais héros de guet-apens,
Ils vous ont, ces scarpants,
Cœur faux et sinistre mine.
Vrais héros de guet-apens,
Sous leur crasse et leur vermine.

Insouciant et sans but,
Telle est cette caravane,
Où se plairait Belzébuth,
Insouciant et sans but,
Écume, lie ou rebut
De quelque steppe ou savane.
Insouciant et sans but,
Telle est cette caravane.

Effrontés, pillards, pervers,
Diseurs de bonne aventure.
Errant par tout l'univers,
Effrontés, pillards, pervers
Marchant à tort à travers,

En nomades sans pâture,
Effrontés, pillards, pervers.
Diseurs de bonne aventure.

Ainsi vont par les chemins
Ces grands dédaigneux du monde.
Sans soucis des lendemains,
Ainsi vont par les chemins
Ces gitans aux croches-mains
Race libre et vagabonde.
Ainsi vont par les chemins
Ces grands dédaigneux du monde.

ERNEST ROCHE

RECETTES UTILES

Remède contre les crevasses

Voici la formule d'une pommade souveraine contre les crevasses qu'on a parfois aux mains en hiver :

Faire fondre sur un feu doux 60 gr. de graisse de rognon de veau et 60 gr. de moëlle de bœuf, après y avoir ajouté 15 gr. d'huile d'olive; passer à travers un linge, ajouter 15 gram. de miel blanc, pendant que le mélange est encore tiède, et 1 gram. 1/2 de camphre en poudre lorsqu'il est refroidi.

Frictionner deux fois par jour les crevasses avec cette pommade jusqu'à ce qu'elles aient disparu.

* *

Un de nos compatriotes, se trouvant à Paris, dans le quartier du Palais-Royal, entre au restaurant Tavernier pour déjeuner.

Se trouvant déjà un peu surexcité, il entend le garçon qui, tout en mettant son couvert, lui débite mélancoliquement le menu :

Melon, Andouille, Dinde, Maquereau Merlan

Sur ce dernier mot, notre homme bondit et dit au garçon d'un air courroucé :

Triple insolent, pour qui me prenez vous? Croyez-vous que je suis venu ici pour me faire insulter ?

Tête du garçon!



LIBRAIRIE
 PAPETERIE—RELIEURE
 IMPRIMERIE
 Encadrement, Photographie

E. LEMARIÉ
 à DAMMARTIN, (S-&-M)



PORTRAITS-CARTES

10 francs la douzaine

PORTRAITS-CARTES ÉMAIL

très soignés

la douzaine 42 francs

Il est offert à titre de **PRIME**, au prix de 4 francs, un **magnifique portrait peint à l'huile**, d'une parfaite ressemblance et complètement inaltérable. Ce portrait est encadré richement sur un fond de peluche avec une belle bordure or et noir, d'une dimension de 22 cent de largeur sur 26 cent. de hauteur

On pose le **Dimanche** et le **Jeudi** de 10 heures à 4 heures.



L. ÉTHIS

HORLOGER, BIJOUTIER
 à DAMMARTIN, (S-&-M).

Rue Ganneval
 à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et ré-argenture.

Pièces de précision — Remontage de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les soins apportés aux pièces qui lui sont confiées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Marc chez Madame Veuve Ethis

de Teinturerie de Lagny

Usine à vapeur

Anc. maison **TOURNAIRE**

TH. ALLAIRE, SUCC^R

80 succursales

dont une à Dammartin

chez Mme Vve **RÉVILLION**

115 grande Rue

Teintures — Nettoyages — Impressions

Moirages — Apprêts

Frisage & Teinture de plumes — Nettoyage

et Teinture de Gants

— Livraison des travaux tous les

Mardis de chaque quinzaine.

En préparation :

l'almanach de la « **Petite Gazette** »

de Dammartin & des Environs

POUR 1892

Illustré de 53 gravures inédites et de l'Hymne Russe avec accompagnement de piano — **PRIX : 20 CENT.**

LE **COURRIER**
 DES **MODES**

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles

élégants et pratiques de robes,

manteaux, chapeaux, costumes

d'enfants, ouvrages, etc., avec

explications et patrons découpés.

Feuilletons, Causerie médicale

par M^{me} le D^r BERTILLON. Etude :

QUE FERONS-NOUS

DE NOS FILLES ?

décrivant toutes les professions

et métiers pouvant être exercés

par des femmes. Nombreuses

primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (156 pages), le journal

simple: 2^f 50. Avec chaque fois une

gravure colorée, 3 mois : 5^f. Pour

s'abonner, envoyer mandat-poste ou

timbres aux Éditeurs : **IMANS & C^{ie}**,

31, RUE DE VERNEUIL, PARIS

Le Directeur-Gérant : **E. LEMARIÉ**

Dammartin Imp. E. Lemarié.